

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 7 mars 2016 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire

M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M<sup>me</sup> Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4  
M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5  
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

16-03-28

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

16-03-29

**Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016**

Il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016, tel que rédigé.

16-03-30

**Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme – Sièges impairs**

Considérant qu'en vertu de l'article 3.3 du règlement numéro 3-96 de la municipalité de Trois-Rives, le conseil municipal doit renommer les membres du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu de renommer les personnes suivantes membres dudit comité, jusqu'en mars 2018 :

- Jean-Paul Rheault (siège numéro 1)
- Yves Paquette (siège numéro 3)
- Paul Doucet (siège numéro 5)
- Jacques Bellemare (siège numéro 7)

16-03-31

### **Subvention au Club Fadoq Saint-Joseph-de-Mékinac**

Considérant la demande du Club Fadoq (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) Saint-Joseph-de-Mékinac à l'effet d'obtenir une aide financière égale au montant de leurs taxes municipales 2016 (506,90 \$), en rapport avec l'immeuble situé au 209, chemin Lejeune;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'accorder l'aide financière demandée, en guise d'appui financier relié à leurs activités de regroupement pour l'année 2016.

16-03-32

### **Fixation des coûts d'utilisation de l'éco-centre par les résidents de Trois-Rives**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, de fixer ainsi les coûts d'utilisation de l'éco-centre par les résidents de Trois-Rives, pour 2016 :

Auto : 5 \$

Remorque : 10 \$

Camionnette : 20 \$

Camion 10 roues : 65 \$

### **Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Marie-Eve Turner, chef du Service des inventaires et du Plan de la Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec du ministère des Transports, qui nous confirme que le décret 1176-200 concernant les ponts municipaux, comporte une erreur dans la localisation de la structure P-03927 puisqu'elle est identifiée comme étant sur le « Chemin du 4<sup>e</sup> Rang » alors qu'elle est localisée sur le « Chemin de la Rivière ».

Elle souligne qu'une demande de mise à jour du décret a été déposée aux autorités en ce sens.

- D'Annie Proulx, directrice générale de la Maison des familles de Mékinac, qui remercie la Municipalité de sa contribution financière qui a aidé à bien mener le projet intitulé *Boîte à cadeaux*. Elle précise que l'édition 2015 a permis de combler les demandes de 46 familles défavorisées représentant 104 enfants qui ont pu recevoir jouets, jeux éducatifs, vêtements, livres etc.
- D'André Gagnon, directeur et secrétaire à la Commission de toponymie, qui nous informe que le suivi des décisions se fera désormais par courriel plutôt que par la poste et que ce changement n'enlève rien au caractère officiel des noms de lieux approuvés par la Commission. Il nous apprend par ailleurs que la Commission a,

le 26 février 2016, officialisé treize noms de lieux situés sur notre territoire, et nous explique la manière de procéder pour recueillir l'information sur le site Web de la Commission.

16-03-33

### Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

### Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 10 232,72 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 24 et 31 janv. et du 7, 14, et 21 févr.	5 426,09
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois de février	600,00
Société canadienne du cancer	Don « Relais pour la vie » 1 participante	50,00
Hydro-Québec	Éclairage public et électricité Hôtel de ville	1 992,28
Pitney Works	Recharge compteur postal et achat d'encre	1 429,16
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	735,19

16-03-34

### Présentation des comptes

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 7 mars 2016 totalisant 42 124,54 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 020,40
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	347,36
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	347,36
Caroline Naud	Rémunération et allocation	347,36
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	347,36
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	347,36
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	347,36
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	112,32
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	68,16
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	91,68
Télébec ltée	Service téléphonique	106,29
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,45
Croix bleue Médavie	Assurances collectives février	907,37
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
MRC de Mékinac	Entente inspecteur correction 2015 + janv. 2016	
	Enfouissement déchets Régie janv. 2016	
		5 069,82

BuroPlus	Fournitures de bureau	144,20
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part – 2 <sup>e</sup> versement	19 986,48
F. Dupont, T. Desmarais	Remboursement trop payé	106,08
PG Solutions	Remplacement serveur, unité de sauvegarde	
	Transfert de données et configuration	3 576,15
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,68
Daniel Durocher inc.	Réparation lumières de rue	
	Évaluation génératrice et remplacement	
	lumière extérieure Hôtel de ville	508,25
Service Cité Propre inc.	Collecte et transport ordures janv. févr. 2016	6 129,64
Ville de Saint-Tite	Frais de glace enfant de l'extérieur 2 <sup>e</sup> vers.	592,50
CDC de Mékinac	Repas Mini-Forum	7,00
MRC de Mékinac	Renouvellement bail non exclusif d'exploitation	
	de sable et de gravier	270,30
Xerox Canada Ltée	Photocopies	108,64
Petite caisse	Fournitures de bureau,	
	produits d'entretien et déplacement	142,75
Le Nouvelliste	Abonnement annuel journal	270,84
Hydro-Québec	Éclairage public	464,08
CSST	Frais de gestion	65,03
Rona H. Matteau & Fils	Balai à neige	45,98
Coopérative de solidarité Mékinac	Produit d'entretien et divers	79,05
Journalier	Déneigement gazebo et balançoire	44,07

#### **Paielement pré-autorisé**

SSQ Groupe Financier	Cotisations régime retraite février 2016	441,44
----------------------	--	--------

16-03-35

#### **Achat d'un livre pour la bibliothèque**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, de faire l'achat du livre *Plus près de Toi mon Dieu* de Lise Thivierge Bourassa, pour la collection locale de la bibliothèque municipale.

16-03-36

#### **Fonds de développement du Territoire - Approbation d'un projet**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve le projet présenté dans le cadre du Programme Fonds de développement des territoires, qui vise à :

- Poursuivre l'aménagement du parc de Grande-Anse, amorcé en 2015;
- Installer le panneau sur l'historique du barrage Mékinac au belvédère du même nom;
- Faire confectionner et installer un panneau relatant l'histoire de la municipalité à l'hôtel de ville.

Il est également convenu que la municipalité de Trois-Rives participe pour 20 % du coût du projet évalué à 10 000 \$, et que 80 % soit demandé à la MRC dans le cadre du Programme précité.

16-03-37      **Demande de changement de zonage**

Considérant la demande d'Éric Sénécal à l'effet de faire modifier le règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives pour que soit permis l'usage de camping sur sa propriété jouxtant le chemin des Sables et le chemin Saint-Joseph;

Considérant que l'étude de ce projet a mené à la conclusion que l'établissement d'une telle entreprise, dans un secteur de villégiature, générerait trop de nuisances à proximité;

Considérant que de surcroît, la municipalité projette d'attribuer la classe résidentielle à cette zone dans la prochaine mise à jour des règlements d'urbanisme prévue au printemps 2016;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives refuse cette demande de changement au règlement de zonage.

16-03-38      **Demande au ministère des Transports**

Considérant que près du numéro civique 56, sur le chemin Saint-Joseph, l'inclinaison d'une courbe située dans une côte s'avère dangereuse;

Considérant que des accidents surviennent périodiquement à cet endroit dont une, encore dernièrement;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Rheault, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal demande au ministère des Transports de corriger ce problème pour une sécurité accrue des usagers de cette route.

16-03-39      **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.